

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2015 - 20H – COURMANGOUX

Dates de convocation et affichage : 22/06/2015 - Nombre de conseillers en exercice : 14

Sont convoqués : Mireille MORNAY – Hervé TOURNIER - Michel GAILLARD  
BAYARD Chloé – BAYLE Yves – CHORRIER-COLLET Sébastien - DUBUJET Christine - DUFOUR Thierry  
GIROUD Patricia – HOMBERT Annick - PARMENTIER Thierry - TEIL Isabelle – TOURNIER Marc  
VARVAT Violaine.

Nombre de conseillers présents : 13  
Secrétaire de séance : DUBUJET Christine  
Excusé : TOURNIER Marc .

### **1. APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2015**

Pas de remarque, le compte-rendu est approuvé

### **2. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TREFFORT EN REVERMONT, DU SCOT, ET DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Suite au décès de M. Jean-Claude Gaillard 1<sup>er</sup> adjoint, il convient de procéder à l'élection de délégués pour :

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>COMMISSIONS INTERCOMMUNALES</b>               | CCTER                                  | <b>1<sup>er</sup> adjoint : Michel GAILLARD</b>   |
|  | SCOT                                   | <b>Le Maire : Mireille Mornay</b>   |
|  | ACCESSIBILITE                          | <b>Annick HOMBERT : Conseillère municipale</b>  |
|  | SYND. INTERC DES EAUX BRESSE REVERMONT | <b>Suppléant de Yves Bayle : Mireille Mornay Maire</b>  |
| <b>COMMISSIONS COMMUNALES</b>                    | <b>RESPONSABLES</b>                    | <b>MEMBRES</b>  |
| FINANCES   | <b>Sébastien Chorrier-Collet</b>       | Yves Bayle – Thierry Dufour – Violaine Varvat – Michel Gaillard – Hervé Tournier  |
| GESTION DU PERSONNEL                             | <b>Mireille Mornay</b>                 | Sébastien Chorrier-Collet – Thierry Dufour  |
| SECURITE DU TRAVAIL                              | <b>Annick Hombert</b>                  | Sébastien Chorrier-Collet - Thierry Parmentier – Chloé Bayard   |
| VOIRIE ASSAINISSEMENT - BATIMENT – ACCESSIBILITE | <b>Thierry Dufour</b>                  | Sébastien Chorrier-Collet –Annick Hombert – Yves Bayle– Thierry Parmentier– Marc Tournier – Patricia GIROUD   |
| URBANISME  | <b>Michel Gaillard</b>                 | Sébastien Chorrier-Collet – Chloé Bayard – Patricia Giroud – Annick Hombert   |
| POLE JEUNESSE                                    | Michel Gaillard                        | Christine Dubujet – Isabelle Teil – Chloé Bayard – Thierry Parmentier – Patricia Giroud   |
| PATRIMOINE - CULTURE                             | Michel Gaillard                        | Hervé Tournier - Marc Tournier– Violaine Varvat – Yves Bayle – Patricia Giroud  |
| COMMUNICATION                                    | Michel Gaillard                        | Hervé Tournier - Patricia Giroud – Violaine Varvat – Isabelle Teil.   |
| FLEURISSEMENT                                    | Marc Tournier                          | Christine Dubujet – Chloé Bayard  |
| CIMETIERE  | Hervé Tournier                         | Thierry Dufour - Thierry Parmentier   |
| CCAS   | Hervé Tournier                         | Les élus : Michel GAILLARD - Patricia GIROUD - Marc TOURNIER<br>Les membres extérieurs au conseil municipal : Monique GADIOLET – Céline POTTIER - Jean-Louis CHANEL – Françoise TOURNIER. |
| ELECTIONS – LISTE ELECTORALES - DEFENSE          | Hervé Tournier                         |   |

### **3. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**

#### **D'ASSAINISSEMENT**

Présenté par Sébastien Chorrier-Collet.

Tarif du service de l'assainissement collectif

|                                      |                           |              |
|--------------------------------------|---------------------------|--------------|
| <b>au 1er janvier 2014</b> part fixe | abonnement                | 50,00 €HT/an |
| part variable                        | consommation              | 0.75€HT/m3   |
| Redevance Agence de l'Eau            | Modernisation des réseaux | 0.15 €HT/m3  |
| <b>au 1er janvier 2015</b> part fixe | abonnement                | 52,00 €HT/an |
| (délibération du 17.10.2014)         |                           |              |
| part variable                        | consommation              | 0.85€HT/m3   |
| Redevance Agence de l'Eau            | Modernisation des réseaux | 0.155 €HT/m3 |

#### **Simulation de la facture type de 120 m3 :**

PART COMMUNALE : 140,00 €HT

PART COMMUNALE + REDEVANCE = 158,00 € (*non soumis à TVA*) - soit : 1,32 €/m3

### **4. ACQUISITION FONCIERE STATION D'EPURATION**

Mme le Maire expose que pour réaliser les travaux de la station d'épuration, il convient de procéder à l'achat des parcelles appartenant à Mme Grégaud-Tourniaire sur lesquelles seront implantés les nouveaux ouvrages.

Il s'agit des parcelles ZA0280 de 2860 m<sup>2</sup> - ZA0282 de 445 m<sup>2</sup> - ZA0288 de 490 m<sup>2</sup> et une partie de la ZA0292 de 2200 m<sup>2</sup> environ pour un total de 6000m<sup>2</sup> environ au prix de 1.28€/m<sup>2</sup> soit 7680€ (à préciser après bornage).

Suite à la rencontre avec Sébastien Chorrier-Collet et Thierry Dufour sur place samedi 13.06 sur l'emprise à céder, il a été convenu de laisser une bande de 5 m le long du bois, à compter du piquet d'angle, et d'aligner avec le bois en descendant vers le chemin.

Mme Grégaud-Tourniaire propose son notaire : Me Luc SAINT-PAUL de Bourg-en-Bresse.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le compromis rapidement.

### **5. DESIGNATION GEOMETRE POUR BORNAGE TERRAIN STATION D'EPURATION**

Mme le Maire explique que 3 cabinets de géomètres ont été consultés :

- Axis Conseils : Devis de 1254€ TTC
- Bablet Magnien Gaud : 1488€ TTC
- Chanel : pas de réponse

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis d'Axis Conseils pour une réalisation dès que possible afin de pouvoir procéder à l'acquisition du terrain.

### **6. PREFINANCEMENT TVA STATION D'EPURATION**

Mme le Maire explique qu'afin de soutenir l'investissement dans les territoires, la Caisse des Dépôts déploie en 2015 un dispositif de préfinancement du FCTVA à taux zéro pour les collectivités territoriales. Ce prêt est accordé sur la base des dépenses inscrites au budget principal 2015.

Un calendrier de mise en œuvre avec deux périodes de souscription et deux dates de versement des fonds d'ici la fin de l'année, et remboursement de 50% en décembre 2017 et 50% en avril 2018.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à recourir à l'emprunt et à signer le contrat de prêt.

## **7. FONDS DE CONCOURS CCTER TERRAIN MULTISPORTS**

M. Michel Gaillard expose le nouveau plan de financement d'aide de la CCTER reçu en mairie récemment. Les travaux du chemin d'accès n'ont pas été pris en compte.

|                          |                |                 |
|--------------------------|----------------|-----------------|
| Plateforme :             | 20 623.40 € HT | 24 748.08 € TTC |
| Terrain multisports :    | 38 134.90 € HT | 45 761.88 € TTC |
| Total                    | 58 758.30 € HT | 70 509.96 € TT  |
| Taux fonds de concours : | 25 %           |                 |
| Soit                     | 14 689.58 € HT |                 |

Il est rappelé que ce projet est financé à 70%.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à délibérer avec le nouveau montant et à réajuster la dernière délibération.

## **8. QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES**

### **Secrétariat :**

Mme le Maire informe le conseil municipal que le poste d'accueil secrétariat a été proposé à la personne en place actuellement le mardi après-midi. Ce poste ouvert pour 13.50h le mardi en journée complète et vendredi après-midi permettra d'avoir un accueil professionnel et régulier, et permettra également de former une personne en remplacement de la secrétaire actuellement en arrêt. Elle sera embauchée en tant que contractuel avec contrat de 1 an avec possibilité de renouvellement 3 fois à l'échelon 6. Le conseil municipal donne son accord sur cette proposition.

### **Isolation du sous-sol du restaurant du Candi :**

Mme le Maire expose que le gérant du Candi n'est pas d'accord sur le fait d'enlever purement et simplement l'isolant M1, l'expert ayant écrit qu'il devait être recouvert ou remplacé par un autre isolant M0. Or, cet isolant ayant été posé dans le seul but de rendre plus confortable la salle du restaurant comme l'avait préconisé l'association Hélianthe, et puisque celui-ci n'est pas aux normes dans une chaufferie, cet isolant doit être enlevé le plus rapidement possible.

Deux devis de flocage ont tout de même été demandés :

2000€ pour remplacer l'isolant en place et le double pour en remettre un dessus l'existant.

Cette somme n'ayant pas été mise au budget, il est décidé en séance de faire enlever l'isolant actuel par l'employé communal dans un premier temps.

### **Dérogation Ecoles primaires Coligny :**

Les 7 dérogations sont renouvelées au coût de 750€/enfant.

### **TAPS :**

Treffort-Cuisiat nous informe qu'ils seront payants pour 2015-2016 à raison de 3 tarifs suivants revenus (35€-50€-60€). Il propose d'informer la possibilité d'aides des CCAS.

COLIGNY sera payant aussi : 1€ par taps.

### **Dossier agenda accessibilité :**

en cours de traitement. A savoir qu'il faut faire un dossier pour tous les établissements recevant du public (église, chapelle, capette...) et qu'il faut recenser ceux des établissements privés (restaurant, candi, gites...)

**Travaux à programmer avant la fin de l'année :**

- Travaux d'accessibilité (rampe, panneaux...)
- Travaux de voirie assainissement impasse de la traboule
- Travaux de voirie chemin Combe de la Dame

**Bulletin info** : il est à la vérification et sera distribué fin de semaine prochaine.

**9. Prochaine Réunion du conseil municipal**

VENDREDI 31 JUILLET 2015 à 20H